

# Assistance, médiation, interpellation et accès au droit : le rôle des associations dans la mise en œuvre du droit au logement opposable (DALO)

Responsable du programme :

Jean-Philippe BROUANT, SERDEAUT, Ecole de droit de la Sorbonne, Université de Paris 1

Autres chercheurs impliqués :

Alice FUCHS, Meryem DEFFAIRI, Marta TORRE-SCHAUB

## RÉSUMÉ

La loi du 5 mars 2007 instituant un droit au logement opposable prévoit une place importante au profit des associations œuvrant pour le logement des personnes défavorisées. Elles peuvent participer aux commissions départementales de médiation chargée de statuer sur l'éligibilité au DALO ; elles peuvent assister les demandeurs dans leurs recours administratifs et contentieux ; enfin elles ont la possibilité d'intervenir dans l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de la loi.

Le projet de recherche vise à la fois à analyser la place et le rôle des associations dans ce domaine et à renforcer la capacité d'expertise et d'intervention de celles-ci. Il est fondé sur un partenariat entre un centre de recherche universitaire spécialisé dans le droit immobilier et le droit de l'environnement – le SERDEAUT – et la Fondation Abbé Pierre qui est très active sur le front des politiques du logement.

### Spécialités :

La recherche, à dominante juridique, associe également des chercheurs en sciences politiques et en sociologie

### Etat d'avancement :

Le rapport final de l'étude sera remis en décembre 2013

### Financement :

Conseil régional d'Ile-de-France dans le cadre du Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri). Ce dispositif vise à promouvoir des programmes de recherches basés sur une collaboration entre les laboratoires de recherche publics et les organisations de la société civile

## PUBLICATION

● Une série de notes réalisées dans le cadre de la recherche seront mises en ligne sur le site internet du SERDEAUT : <http://serdeaut.univ-paris1.fr/>

Contact :

[brouant@bbox.fr](mailto:brouant@bbox.fr)



18 juin 2013

